

Projet Pédagogique 2022-2023



ACCUEIL PERISCOLAIRE DE BORN

Bourg de Born
47210 St Eutrope de Born

Tél :05 53 36 35 40

structuresanimationvn@gmail.com

www.vacancesnature.org

Sommaire

1.Présentation de la structure.....	2
2.Équipe.....	3
3.Fonctionnement.....	4
4.Rappel du projet éducatif de l'association.....	5
5.Objectifs pédagogiques.....	8

1. Présentation de la structure

La gestion de l'accueil de loisirs de Born est assurée par l'association Vacances Nature dans le cadre d'un MIG-CSP conclu avec la Communauté de Communes des Bastides en Haut Agenais Périgord.

L'accueil de loisirs est organisé dans les locaux mis a disposition par la commune de Saint Eutrope de Born situé dans le bourg de Born. Des équipements de l'école de Born sont également à disposition pour les repas (cuisine, réfectoire, sanitaires) et les jeux (cour et préau). Les locaux municipaux des villes voisines peuvent être utilisés de manières ponctuelles ou régulières en fonction de nos besoins.

➤ Composition des locaux de l'accueil :

Capacité d'accueil : 65 enfants

Public : Enfants de 3 à 12 ans. Les enfants de 13 à 17 ans peuvent être accueillis lorsque l'accueil adolescent, Boulevard Jeunes, est fermé. Des activités et projets à mettre en œuvre en semi-autonomie leurs sont proposés.

Ouverture : Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 7h30 à 19h.

Aménagement :

- En rez de chaussée :

-Salle d'accueil : qui permet diverses activités : regroupement des enfants, jeux de société, jeux d'imitation, activités manuelles, goûter, lecture, jeux de construction etc. Elle contient un espace cuisine pour la préparation des goûters, la vaisselle et le rangement des produits alimentaires, des tables et chaises, un canapé et des fauteuils.

-Espace 3/6 ans, organisé en deux salles, :

l'une servant majoritairement aux activités de repos avec un coin lecture sur le temps calme d'après repas, ainsi qu'au visionnage de vidéos ou d'espace d'expression corporelle sur d'autres temps.

La seconde salle dispose d'un espace sanitaire contenant deux toilettes adaptés aux tout-petits, d'un lavabo et d'espaces de rangement. Elle est utilisée dans tous les autres temps, d'activités ou de jeux libres. Elle est aménagée pour laisser à disposition des enfants, des livres, jeux d'imitation, de construction, d'imagination etc à portée des enfants.

-Deux espaces sanitaires distincts incluant chacun deux toilettes, 1 douche et 1 lavabo. Dans l'un se trouve, l'armoire à pharmacie et ses registres, et le placard à produits ménagers.

- A l'étage :

-La salle principale en L en partie en mezzanine contient un baby foot dans sa première partie qui est utilisé dans les temps libres et un espace dédié aux activités manuelles avec une grande table et des étagères contenant le matériel ainsi qu'un évier.

-Une salle informatique utilisée pour les activités multimédias, des jeux de société et un coin cabane utilisée en autonomie lors des temps calmes notamment.

-Une salle dédiée uniquement aux animateurs où est stocké le matériel, un espace de repos, des livres, un espace de travail et un ordinateur afin de préparer les activités.

- A l'extérieur :

-Un préau à l'entrée avec portes-manteaux et tables servant pour les activités et goûters par beau temps ainsi qu'une table de tennis de table. Deux portes donnant sur un local dédié au rangement de matériel de bricolage et l'espace buanderie, espaces dédiés aux adultes.

-Deux structures de jeux dont l'une réservée aux enfants de plus de 6 ans, un bac à sable et des espaces verts.

-Une mini ferme pédagogique qui n'accueille plus d'animaux pour l'instant.

-Deux abris de jardin contenant pour l'une le matériel lié aux activités dites de nature et de la mini-ferme, et l'autre, du matériel sportif.

- **Composition des équipements mis a disposition à l'école de Born**

L'école est située à proximité immédiate de l'ALSH et accessible par une porte donnant directement dans la cour et reliant nos locaux par une allée gravillonnée de 70 m environ dans la continuité de l'extrémité du parking de la crèche.

Aménagement :

-Un réfectoire d'une capacité d'accueil de 50 personnes pouvant servir de lieu d'activités.

-Une cuisine tout équipée.

-Un préau qui peut être équipé de tables et chaises pour la prise des repas ou pour des jeux et activités diverses.

-Une cour équipée d'une petite structure de jeux

2. Équipe

L'équipe d'animation comprend :

- 1 coordinatrice enfance jeunesse, directrice de l'espace de vie sociale Eclats
- 1 responsable de ALP et ALSH de Born diplômée licence professionnelle Education à l'environnement
- 1 responsable de l'ALP de Villeréal et de l'ALSH de Born diplômé BPJEPS APT/Sports collectifs
- 1 animateur diplômé BTS GPN
- 1 animatrice diplômée CAP petite enfance

- 1 animateur et 1 animatrice diplômés BAFA
- 1 accompagnatrice des enfants porteurs de handicap
- des animateurs remplaçants suivant les besoins de la structure

Ainsi qu'une cuisinière présente de 9h à 15h30 dans les locaux de l'école de Born.

Chaque membre de l'équipe éducative:

- a pris connaissance des besoins particuliers des enfants s'il y en a
- connaît les locaux et l'emplacement du matériel et des denrées alimentaires
- a reçu un livret d'accueil contenant l'organisation administrative de la structure, le fonctionnement des lieux d'accueils et des règles associées

Chaque membre de l'équipe éducative doit veiller à :

- encourager l'enfant à jouer et agir tout en restant à l'écoute de sa demande et son besoin
- répondre aux besoins psychoaffectifs des enfants dans la limite de leur rôle d'animateur
- respecter le rythme individuel de chaque enfant à travers les besoins d'une collectivité
- permettre le développement de la créativité
- à la sécurité physique et psychique des enfants

La présence des animateurs dans les moments de préparation organisés durant la semaine ou les samedis est indispensable pour le bon déroulement des accueils.

3. Fonctionnement

Journée type - Mercredi

7h30 Ouverture et arrivée échelonnée des enfants

9h Ateliers à choisir dans un panel proposé par les animateurs ou proposé par un enfant accompagné d'un adulte

9h45 Rassemblement

10h15 Activités

12h Jeux libres

12h25 Arrivée en bus des enfants des écoles de Villeréal

12h30 Repas

13h35 Temps calme

14h40 Rassemblement

15h Activités

16h30 Goûter

17h Départ échelonné des enfants

Ateliers à choisir dans un panel proposé par les animateurs

19h Fermeture

Journée type – Jours scolaires

Matin :

7h30 Ouverture et arrivée échelonnée des enfants Jeux libres

8h14 Départ par le bus des enfants scolarisés à Montaut

8h35 Départ par le bus des enfants scolarisés à Saint Vivien

8h40 Accompagnement à pied des enfants scolarisés à l'école de Born

Soir :

16h30 Accompagnement à pied des enfants scolarisés à Born vers le centre de loisirs

16h40 Accueil des enfants de l'école de Montaut arrivant en bus

Goûter
16h55 Accueil des enfants de l'école de Saint Vivien arrivant en bus
Goûter
17h20 Activités libres et départ échelonné des enfants

Les repas:

Les repas sont pris en commun dans la salle de restauration. Les animateurs se dispersent aux différentes tables pour manger avec les enfants, ils sont garants du calme et du bon déroulement du repas. Les enfants sont amenés à être autonomes, ils se servent dans les plats, vont demander à approvisionner leur corbeille de pain à la cuisine et remplir les pichets d'eau. Ils sont invités à goûter les plats qu'ils ne connaissent pas ou pensent ne pas aimer. Ils débarrassent et nettoient les tables en se repartissant les rôles à la fin du repas.

Les temps calmes:

Ils ont lieu après le repas du midi afin de favoriser la digestion dans les salles de l'accueil de loisirs. C'est un temps libre qui peut être pratiqué seul ou en groupe à la condition de chuchoter. Pour les plus jeunes, il est proposé un temps de repos précédé par des lectures d'histoires dans une atmosphère de détente (lumière tamisée et musique douce). Chacun prend une vingtaine de minutes pour écouter les histoires, ceux qui se seront endormis pourront se lever quand ils seront prêts et rejoindront l'activité de manière échelonnée. Les plus grands qui en font la demande peuvent participer à ce temps.

Le goûter:

Le goûter peut se prendre à table en intérieur ou extérieur ou assis au sol à l'extérieur, il est pris en groupe. Les enfants sont invités à l'autonomie en servant/deservant, en coupant/épluchant leur fruit ou en tartinant leur pain. Les plus petits sont aidés par des plus grands pour se servir. Chacun débarrasse son gobelet et nettoie sa table. Ils peuvent quitter la table de manière échelonnée. C'est un moment d'échange sur l'activité qui vient de se dérouler, les premiers départs auront lieu juste près, et c'est aussi le moment de réfléchir à ce que l'on a envie de faire ensuite.

Les temps d'accueil:

Mercredi : Les temps d'accueil se déroulent de 7h30 à 10h et de 17h à 19h. Un animateur accueille les enfants et leurs parents, il leur indique dans quelle activité ou quel espace se situe l'enfant et note son arrivée/départ dans le logiciel de pointage sur la tablette numérique. Il veille à ce que toutes les affaires de l'enfant soit rangé au même endroit et qu'il reparte bien avec tout, il fait part au parent de ce que l'enfant a fait dans la journée et transmet des informations au besoin.

Pendant le temps d'accueil, de 9h à 10h le matin et de 17h à 18h le soir, des ateliers sont proposés aux enfants, ils s'inscrivent sur un tableau et suivent l'animateur sur le lieu de l'atelier. Les ateliers sont conçus pour que les enfants puissent arriver ou repartir de manière échelonnée sans gêner leur bon déroulement.

Les temps d'activités :

Les temps d'activités sont les temps forts de la journée. Ce sont des activités sportives, culturelles ou d'expression. Suivant les besoins de l'activité, les enfants peuvent choisir parmi 2 ou 3 propositions. Ces temps sont pensés et organisés au préalable par les animateurs, ces temps d'animation doivent être créés avec l'idée de répondre aux objectifs pédagogiques de ce projet et aux

besoins et envies des enfants.

4. Rappel du projet éducatif de l'association

STATUTS :

Cette association a pour objet :

- de créer, organiser, encadrer et assurer le suivi des activités de loisirs sportives, socioculturelles, en plein air et d'éducation populaire pour les enfants de 0 à 18 ans.
- d'organiser et gérer des formations non professionnelles, tout public, liées à toutes les missions,
- de favoriser l'animation de vie sociale (intergénérationnelle, de mixité sociale),
- d'assurer une mission d'accompagnement à la parentalité,
- d'assurer une mission d'accompagnement des collectivités, des associations, sur toutes activités se rapportant aux objets de l'association,
- d'assurer une mission d'accompagnement par l'accueil et l'insertion de personnes porteuses de handicap.

Objectifs	3/5 ans	6/10 ans	11/13 ans	14/17 ans
Permettre de vivre un temps de vacances.	Permettre à l'enfant et au jeune de vivre un temps de vacances, en s'appropriant les structures d'accueil. Rendre l'enfant et le jeune acteur de ses vacances.			
Favoriser le développement de l'autonomie du jeune et de l'enfant, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge (capacité d'initiative, de créativité, prise de responsabilité...).	Accompagner l'enfant et le jeune dans l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne.			
	Encourager les initiatives et les idées.	Favoriser la prise d'initiative simple de l'enfant. Encourager les idées et initiatives individuelles et collectives.	Favoriser et valoriser la prise d'initiative et de responsabilité plus complexe.	Accompagner les jeunes dans leur désir d'autonomie et d'indépendance. Favoriser et valoriser les initiatives par la construction de projets.
Amener l'enfant et le jeune à découvrir des pratiques variées et des savoir-faire.	Éveiller à de nouvelles pratiques artistiques, sportives, culturelles.			
	Valoriser et susciter la curiosité de l'enfant par l'activité et le jeu.	Valoriser et faire prendre conscience à l'enfant et au jeune de ses compétences et de ses capacités.		
Favoriser la tolérance, la solidarité, l'ouverture sur les autres et la reconnaissance de la diversité (couleur de peau, nationalité, personnalité,	Développer la coopération, l'entraide, la solidarité, le partage et la vie en collectivité.			
	Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des règles de vie collectives.	Rendre l'enfant acteur dans des démarches citoyennes (règles de vie, tri	Accompagner le jeune à être acteur et promoteur de la citoyenneté. Amener le jeune à comprendre les droits et devoirs d'un citoyen.	

conviction, choix personnels...).		sélectif...)	
Permettre l'intégration des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps.	Favoriser l'intégration de l'enfant en situation de handicap.		
Initier l'enfant et le jeune à une vision et à une curiosité du monde qui l'entoure.	Offrir à l'enfant et au jeune un environnement adapté à ses besoins (proximité du village ou de la nature). Favoriser la participation et l'implication de l'enfant et du jeune dans son environnement proche. Ouvrir l'enfant et le jeune sur le monde extérieur.		
			Accompagner le jeune dans sa compréhension et son adaptation au monde.
Permettre à l'enfant et au jeune de développer son esprit critique, de faire des choix et de prendre en compte le choix des autres.	Initier l'enfant et le jeune au sens critique et sa prise en compte. Favoriser l'expression de chacun et sa prise en compte collective.		
			Développer l'esprit d'analyse et l'implication dans la société (débats, nouvelles technologies...)
Favoriser l'estime de soi et l'épanouissement de l'enfant et du jeune.	Encourager les comportements positifs individuels et collectifs. Favoriser l'attention à soi, à son corps et à son hygiène. Développer la bienveillance envers soi et envers les autres.		
		Accompagner le développement du jeune dans sa recherche identitaire. Prévenir les comportements à risques.	
Initier l'enfant et le jeune à une démarche écocitoyenne.	Mettre en œuvre une démarche de développement durable.		
	Sensibiliser l'enfant à l'environnement et à ses problématiques.	Amener le jeune à réfléchir et à mettre en œuvre des démarches de développement durable. Favoriser l'implication et la participation du jeune dans son environnement proche et lointain.	

Favoriser les liens intergénérationnels et l'implication des familles.	Inviter les familles à s'impliquer dans des temps forts des structures pour consolider les liens parents/enfants. Informier et communiquer avec les familles et les acteurs locaux sur le fonctionnement des structures d'accueil. Créer des temps et des lieux de rencontres intergénérationnelles. Développer des temps autour de la parentalité.	
	Accompagner au mieux l'enfant et ses parents dans les différentes étapes de vie de l'enfant (rentrée à la maternelle, passage en CP, préparation à l'arrivée au collège...)	Favoriser l'implication des familles par rapport aux temps de loisirs du jeune. Accompagner et rassurer le jeune et ses parents dans la période de l'adolescence.

Afin de concourir à la réalisation de ces objectifs, plusieurs éléments doivent être pris en compte:

- La vie quotidienne. C'est le liant à la base de tous les séjours. Elle concerne tout le monde, elle garantit des conditions sanitaires et de confort satisfaisantes. C'est l'occasion, de réfléchir et de proposer ensemble des règles d'hygiène et de vie collective. Les règles de vie collective sont mises en place en respectant chaque individu, enfant ou adulte, dans ses choix, son identité culturelle, ses capacités psychomotrices et son rythme physiologique.
- La relation entre individus quelque soit l'âge et la fonction, elle est fondée sur la bienveillance et le respect mutuel. Aucun comportement violent ou agressif, aucun propos injurieux ou à caractère discriminatoire ne peut être toléré. La conduite des adultes est dictée par leur sens des responsabilités, leur approche éducative et leur souci d'agir avec bienveillance auprès des enfants.
- Orienter les séjours sur l'environnement naturel, culturel et humain. Favoriser l'expression et le rythme de chacun tout en lui permettant de s'ouvrir au monde et d'éveiller sa curiosité.
- L'activité. C'est un moyen privilégié d'animation dont les différents aspects (physique, manuel, d'expression etc) sont adaptés à l'âge des enfants. Elle relève d'une pédagogie désireuse de favoriser la libre détermination de chacun, l'équipe a pour soucis d'y associer chacun des participants dans les modalités qui lui convienne tout en restant dans le cadre proposé. L'apprentissage des techniques doit intégrer les notions de plaisir et d'épanouissement.

Toutes ces valeurs sont essentielles au bon fonctionnement des structures de l'association Vacances Nature.

L'association souhaite proposer aux équipes d'animation et d'encadrement, un cadre de travail non négociable mais laissant de grandes possibilités d'innovation en matière de projet pédagogique.

5. Objectifs pédagogiques

- **Offrir un lieu d'accueil agréable et structuré, favorisant les repères, les rythmes, besoins et envies de ses usagers**
 - en créant des temps de concertation avec les enfants, des espaces de propositions d'idées
 - En aménageant et mettant en valeur différents espaces...
 - En créant des espaces dédiés qui servent de repère

- Que l'enfant puisse s'approprier ces espaces grâce à leur visibilité et les règles d'utilisation qui en découlent afin de respecter et d'être acteur de son rythme et de ses besoins...
 - Veillez à l'écoute des besoins et envies des enfants même si ça doit venir bousculer un planning établi
 - Veillez à la propreté et au rangement des différents espaces
 - En marquant les temps forts de la journée par des rassemblements, des chants...
 - En gardant une structure temporelle identique chaque jour
 - reconnaître les besoins de repos, farniente et activités non organisées
 - permettre des fins de repas ou de temps de repos échelonnés
- **Permettre à l'enfant d'être acteur de son séjour, d'avancer dans la prise d'engagement et de responsabilité**
 - Permettre à l'enfant sa participation dans la vie quotidienne collective en disposant le matériel à sa hauteur, en lui expliquant l'utilisation...
 - Favoriser sa participation à la mise en place des activités et son bon déroulement
 - Lui offrir des choix dans les activités, le rythme, le lieu.. notamment par la mise en place d'un temps d'ateliers et dans les temps libres
 - L'aider dans les relations sociales, soutenir la résolution de conflits entre pairs
 - Permettre à chaque enfant de trouver et de se sentir à sa place dans le groupe, que chaque place soit valorisée
 - Attiser sa curiosité naturelle en proposant de nouvelles activités
 - Organiser des moments de débats et de régulations réguliers. Les animateurs sont à l'écoute permanente des enfants, ceux-ci sont forces de propositions pour les activités et le fonctionnement du centre
 - En fin de journée, il est proposé un bilan informel aux enfants
 - Négocier des règles de vie au quotidien
- **Sensibiliser les enfants à leur environnement naturel et à la biodiversité**
 - Proposer des activités en pleine nature
 - Favoriser la récupération des objets, veillez au recyclage des matériaux et matériels utilisés
 - Proposer des activités de découvertes sensorielles liées à l'éducation à l'environnement
 - Favoriser un maximum les activités d'extérieurs, les jeux, les repas au rythme du temps et des saisons
 - Ramasser des fruits de saison et les transformer lors d'ateliers cuisine
 - Participer à l'élevage et aux soins des animaux (oiseaux, poules, chinchilla, escargots etc)
 - Permettre des temps d'observation de la faune et de la flore
 - Permettre des temps de jardinage
 - Proposer des activités lié au milieu naturel, social, culturel
 - Visites de lieux naturels, de préservation de la faune ou de la flore, d'espace de vie des animaux...
- **Favoriser la créativité de l'enfant**
 - en participant à son éveil artistique par le biais d'activités manuelles et d'expression, par la découverte et l'écoute d'œuvres
 - en sollicitant son imagination
 - en lui permettant de découvrir et de s'initier à des techniques artistiques et artisanales
- **Favoriser le lien intergénérationnel**

- en organisant des activités avec des bénévoles du café des habitants de l'association
- en organisant des activités communes avec l'Ephad de Villeréal
- en favorisant des rencontres avec les membres de Boulevard Jeunes

Temps forts: Octobre rose, carnaval, fête de l'association.

Cette année, sera donc rythmée par des sorties chez les producteurs locaux: visite de chèvres, fournil, visite d'un apiculteur... Des réflexions sur la biodiversité autour de l'accueil de loisirs à travers la mise en place de nouveaux carrés potagers, de massifs floraux, d'un labyrinthe naturel dans le pré, des sorties en pleine nature... Le lien à la nature sera aussi favorisé par des moments de création de cabanes en éléments naturels, la mise en place d'un herbier, d'une fresque sur les arbres à travers les saisons... Un des axes sera aussi l'alimentation à travers les enjeux de biodiversité: manger local, apprendre à faire soi-même en cuisinant les gouters pour le périscolaire, fabrication de jus de pommes, de yaourts, de pain, ramassage de noisette et fabrication de pâte à tartiner... De plus, nous profitons des infrastructures locales en proposant une sortie à la bibliothèque tous les vendredis soirs. Et à la demande des enfants, un atelier couture va être proposer le jeudi soir. Nous entrons aussi avec les enfants dans un processus de réflexion afin d'accueillir de nouveaux animaux à l'accueil de loisirs et de comment les accueillir. Nous n'en oublions pas les activités manuelles proposées très régulièrement, les activités physiques et le jeu libre proposés tous les jours

.